

Les préparations pharmaceutiques toniques sont très-nombreuses. Telles sont toutes les eaux cordiales, létifiantes, &c. , les eaux spiritueuses, comme celles de mélisse des Carmes, de la reine de Hongrie, l'eau thériacale, l'eau impériale, &c. les huiles essentielles, dont la dose est de quinze ou vingt gouttes dans des potions convenables. Il y a beaucoup d'électuaires toniques & stomachiques; tels sont la thériaque, qui est un composé monstrueux d'astringens, de toniques, de terres bolaires & calcaires, de narcotiques, &c. La thériaque céleste, qui est plus anti-spasmodique que la précédente; les orviérans, le diascordium, dont on fait beaucoup d'usage dans les dévoiemens, parce qu'il contient, outre des toniques, beaucoup d'astringens, comme les roses de Provins, la bistorte, la tormentille, le laudanum: il en est à-peu-près de même du mithridatium. On donne ces électuaires à la dose d'un demi-gros ou un gros, étendus dans une cuillerée de vin, dans du pain à chanter, ou dans quelque véhicule approprié. On emploie aussi très-souvent les sirops préparés avec les différentes substances toniques, sur-tout celui de stœchas.

A S T R I N G E N S.

LES astringens sont des médicamens qui, en même temps qu'ils donnent du ton aux fibres, les rapprochent les uns des autres, & leur donnent plus de compacité.

§. I.

1°. Racines astringentes.

Le Nouveau-Monde ne nous en fournit aucune; mais notre continent nous en donne de très-estimées.

Bistorte

Bistorte & Tormentille.

La bistorte, *polygonum bistorta*, L., & la tormentille, *tormentilla arctica*, L., se ressemblent absolument, quant aux propriétés médicinales. Elles n'ont point d'odeur, ne sont point du tout aromatiques, sur-tout la bistorte, & ne contiennent point d'huile essentielle. Elles ne donnent rien, ou presque rien aux menstrues spiritueux & même vineux; mais elles donnent aux fortes décoctions aqueuses leur principe extractif, gommeux & terreux, auquel est due leur propriété astringente, ainsi que celle de tous les autres astringens. Ces racines se donnent en poudre ou en décoction; la dose est d'une once de chaque, bouillie dans trois pintes d'eau, & réduites à une. Elles sont ainsi très-employées contre les dévoiemens, le flux séreux, les pertes, le diabètes, à la fin des hémoptysies, &c. En poudre, elles se donnent dans des excipients appropriés, à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros; mais de cette manière elles sont moins efficaces.

2°. Écorces astringentes.

Il y en a une exotique; c'est le simarouba, dont nous avons déjà parlé. Les indigènes sont celles de frêne, de cerisier, de chêne, & sur-tout celle de tamarisc.

Tamarisc.

L'écorce du tamarisc, *tamarix gallica*, L., est vraiment astringente: elle resserre les mailles des fibres, s'oppose aux évacuations séreuses, aux fleurs-blanches, aux dévoiemens. Elle se donne, soit en poudre, à la dose de vingt, vingt-quatre grains, une demie-once ou une once par jour, en plusieurs prises; soit en décoction, à la dose d'une demie-once, une once ou une once & demie, dans deux pintes d'eau

réduites à une, ou à trois demi-setiers. On fait aussi quelquefois un vin de tamarisc, en mettant digérer, pendant plusieurs jours, deux ou trois gros de cette écorce dans une chopine de vin.

Il en est de même, quant à la dose, pour les autres écorces astringentes. Celle de chêne, qui est un des plus forts astringens, est cependant peu employée en médecine.

Noix de galle.

C'est le nom qu'on donne à des excroissances qu'on trouve sur les jeunes branches du chêne, où elles sont produites par la piquure d'insectes qui y déposent leurs œufs. Celles qui sont d'usage en médecine, viennent d'Alep. Elles ne sont point lisses ni rondes comme celles de notre pays, mais ont beaucoup de tubercules à leur surface. Nécessairement elles participent à la propriété astringente de l'écorce de l'arbre où elles croissent. Elles sont très-utiles dans beaucoup d'hémorrhagies, de dévoiemens, de fleurs-blanches; & on trouve dans le tome XLIX du Journal de médecine, une dissertation dans laquelle elles sont très-recommandées dans les maladies venteuses. On les donne ou en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros ou un gros & demi, dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; ou plus souvent en poudre; à celle de douze, quinze ou vingt grains, un scrupule ou un gros, dans des potions ou autres excipients appropriés.

3°. Feuilles astringentes.

Nous en avons un assez grand nombre; mais on préfère celles d'ortie, de plantain & de salicaire.

Ortie.

L'ortie, *urtica pilulifera*, L., contient dans ses feuilles un suc qui est un des meilleurs astringens,

très-employé contre les anciennes diarrhées, sur-tout contre les pertes sanguines utérines, les hémoptysies, non au commencement, à moins que ces hémorrhagies n'existent avec foiblesse & dissolution du sang; car quand elles ont lieu par pléthore, les astringens au commencement seroient dangereux: on doit commencer par les saignées, les très-légers mucilagineux, après quoi, on vient au suc d'ortie. J'ai vu des hémoptysies résister au suc de plantain, à l'alun, &c., & céder à ce moyen. La dose est de quatre, cinq, six ou huit onces par jour, deux onces à-la-fois, pur ou dans quelque potion cordiale. Il arrête comme spécifiquement les hémoptysies & les pertes utérines. On peut l'unir aussi à l'alun, au sang-dragon, & quelquefois aux acides minéraux.

Plantain.

Le plantain, *plantago major*, L., contient aussi dans ses feuilles un suc qui est un très-bon astringent, quoiqu'il ne le soit pas autant que celui d'ortie. Il est très-employé dans le cas de crachement de sang, de pertes utérines, dans les anciennes diarrhées un peu sanguines, un peu dysentériques, les fleurs-blanches, &c.: dans ces circonstances il est très-utile. La dose est de six ou huit onces par jour, en trois prises; quand l'hémorrhagie est très-considérable, on y joint l'alun. Ce suc est aussi regardé comme fébrifuge, mais il ne l'est pas plus que les autres astringens.

Les feuilles de plantain ont été très-recommandées contre les tumeurs écrouelleuses; mais cette propriété n'est pas bien constatée. Il n'en est pas de même pour les ulcères écrouelleux & les autres anciens ulcères, lorsqu'ils ne sont pas trop sanieux, & qu'ils ont lieu avec défaut de ton de la partie: il y a des observations certaines de cures obtenues par ce moyen dans de tels cas.

Salicaire.

La salicaire, *Lythrum salicaria*, L., a commencé à être employée en médecine par quelques Français ; ensuite elle tomba dans l'oubli, & ce n'est que depuis peu de temps qu'on en a réveillé l'usage en Allemagne. M. de Haen l'a vu réussir dans des dévoiemens très-longs & rebelles aux autres remèdes, & on l'emploie aussi, avec succès, dans les fleurs-blanches, la gonorrhée, &c. Il l'employoit, non en décoction, mais en poudre, dans un excipient solide ou fluide, à la dose de deux ou trois gros par jour, un gros à-la-fois dans du vin ou du bouillon. Ces feuilles sont véritablement astringentes ; ainsi on peut les employer avec une certaine confiance ; cependant quelques médecins de ce pays-ci ne s'en sont pas très-bien trouvés.

4°. Fleurs astringentes.

Balaustes.

On donne ce nom aux fleurs du grenadier, *punica granatum*, L. Elles ont un goût amer, légèrement styptique, & contiennent très-peu d'huile essentielle. Les balaustes sont employées comme un bon astringent dans les anciens dévoiemens, les fièvres putrides, avec relâchement du canal intestinal, dans quelques maladies des femmes, sur-tout dans les fleurs-blanches. En poudre, la dose est d'un ou deux gros en plusieurs prises, dans des potions ou des excipients appropriés. En décoction, on les emploie rarement ; la dose est de deux ou trois gros, dans une pinte d'eau réduite à chopine. En conserve, elle est d'un gros, un gros & demi ou deux gros par jour.



Roses rouges.

Les roses rouges ou de Provins, fournies par le *rosa gallica*, L., sont aussi regardées comme astringentes; & nous remarquerons que toutes les fleurs d'un rouge foncé le sont aussi. Cette couleur rouge est due, selon un médecin de Provins, à un principe martial. C'est sur-tout la conserve de ces fleurs qu'on emploie: elle est un peu astringente. La dose est d'un ou deux gros. On ne les donne point en poudre, mais quelquefois en légère décoction, à la dose de cinq ou six pincées dans une pinte d'eau. La conserve de cynorrhodon, faite avec le fruit du rosier sauvage, *rosa canina*, L., s'emploie de même que celle de roses rouges.

5°. Fruits astringens.

Grenade.

Le fruit du grenadier, *punica granatum*, L., est un excellent astringent, très-utile dans la plupart des fièvres continues avec dévoiement considérable, lorsqu'on craint que les forces ne s'abattent trop, dans les maladies putrides avec dissolution, les sueurs colliquatives, &c. Alors on emploie sur-tout le sirop de grenade, qui est aigrelet, astringent, un peu tonique, pour tempérer l'acrimonie des humeurs, donner du ton à l'estomac & à toute la machine, resserrer un peu, & empêcher les évacuations intestinales trop considérables. Ce sirop se donne dans quelque potion convenable. On peut aussi employer la grenade en légère décoction, en mettant un de ces fruits par pinte d'eau.

Il faut aussi ranger le coing parmi les fruits astringens, de même que la nefle, *fructus mespili germanici*, L., qui n'est point à mépriser dans certains cas. J'ai vu des dévoiements très-opiniâtres, & contre lesquels tous les autres moyens avoient échoué, céder à celui-ci, qui convient quand la foiblesse du canal intestinal est la cause de la maladie.

6°. Sucs astringens.

Il y en a d'exotiques & d'indigenes.

Sang-dragon.

Le sang-dragon est le suc qui découle par incision du *pterocarpus draco*, L., qui croît dans les Indes orientales. On a cru long-temps ce suc gommeux, mais il est bien résineux, car il est inflammable, se dissout presque entierement dans l'esprit de vin, & nullement dans l'eau; enfin c'est une substance résineuse, mais qui a perdu beaucoup de son huile essentielle. Le sang-dragon a une odeur forte & irritante, un goût styptique & légèrement amer. C'est un des meilleurs astringens dans le cas d'anciens dévoiemens, de flux séreux & sanguins trop abondans. Il entre comme tel, dans les pilules teintes d'Helvetius, avec égale quantité d'alun. On le donne en poudre, à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, ou dissous par le moyen de l'esprit de vin, & étendu dans un excipient convenable, ou trituré avec un peu de mucilage, & ensuite mêlé dans quelque véhicule approprié, à la dose de douze, vingt-quatre ou trente-six grains, jusqu'à un gros par jour. C'est un excellent astringent. Sa teinture est aussi très-efficace, à la dose de vingt-cinq ou trente gouttes, sur trois ou quatre onces de potion.

Cachou.

Le cachou est encore un meilleur astringent que le sang-dragon. On l'a regardé pendant quelque temps comme un produit minéral, d'où lui est venu le nom de *terre du Japon*. On le retire, par le moyen d'une douce coction de fruits, non encore bien mûrs, d'une espece de palmier, *areca catechu*, L. Ce suc gomme-résineux est légèrement odorant, & jouit d'un principe aromatique, qui se développe sur la langue au bout d'un certain temps: il contient aussi un principe

amer, un principe extractif abondant, en qui réside sur-tout sa propriété astringente, & une petite quantité de résine.

On emploie le cachou quand il faut resserrer les fibres, donner un peu de ton, & arrêter les évacuations, sur-tout séreuses : comme à la suite des longs dévoiemens, dans les fleurs blanches très-considérables, les expectorations très-abondantes & affoiblissantes, les phthisies avec sueurs, dévoiemens, expectoration très-abondante. On le donne aussi à la suite des hémoptysies, pour resserrer le tissu pulmonaire, & arrêter ainsi les hémorrhagies, qui, sans cela, pourroient revenir. C'est un excellent astringent. On le donne en décoction aqueuse, à la dose d'un gros, à un gros & demi ou deux gros, à vaisseau fermé, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine. Cette décoction possède bien la vertu astringente, & on unit ainsi très-souvent le cachou à la décoction de riz ou de consoude. En poudre, la dose est d'un demi-gros, jusqu'à deux gros par jour : on peut aussi en mettre un gros ou un gros & demi digérer dans une chopine de vin. On le fait aussi très-souvent entrer dans le chocolat, qui est alors recommandé pour les personnes foibles, languissantes, chez lesquelles les digestions se font mal par défaut de force, ou qui sont affligées d'évacuations longues & affoiblissantes. La dose est d'un demi-gros ou un gros, dans une tasse ordinaire de chocolat.

Suc d'acacia.

On distingue deux especes de suc d'acacia, un exotique, & un indigene. L'exotique est le suc épais du fruit vert d'un grand arbre épineux nommé *mimosa nilotica*; L. : ce suc nous est apporté de l'Égypte & de l'Arabie. Il se dissout entierement dans l'eau, & point dans l'esprit de vin. C'est un fort astringent que les Égyptiens emploient sur-tout dans les crachemens de sang, à la dose d'un gros, dissous dans un véhicule

convenable, répétant la dose plus ou moins selon le besoin. Actuellement il n'est employé ici que dans quelques préparations pharmaceutiques. On peut le donner, ainsi que le suivant, de la même manière, & dans les mêmes cas que le cachou.

Le suc d'acacia indigène, est tiré des fruits mûrs d'un prunellier d'Allemagne, *prunus spinosa*, L. On peut le substituer au suc d'acacia du Levant.

Nous avons encore le suc d'hypociste, que l'on retire du *cytinus hypocistis*, L., herbe parasite, qui croît sur plusieurs espèces de cistes dans les contrées méridionales de l'Europe. Ce suc est astringent, & même un peu plus que celui d'acacia. D'ailleurs ces différens sucs ne sont point aussi agréables, & ne contiennent pas autant de principe tonique & fortifiant que le cachou, qui est en même temps très-roborent & astringent.

§. I I.

Nous pouvons distinguer trois sortes d'astringens, quant à leur intensité; 1^o. les forts, comme le sang-dragon, le suc d'ortie, d'acacia, la bistorte, &c.; 2^o. les moyens, comme la tormentille, les balaustes, le suc de plantin & de grenade; 3^o. les doux comme les roses rouges, le sirop de grenade, &c.

Les astringens ne doivent point leur vertu à un principe volatil; car ces médicamens ne contiennent point d'huile essentielle, mais à un principe fixe, non résineux, mais plutôt gommeux & extractif. Aussi les décoctions aqueuses sont-elles plus actives que les décoctions vineuses. Il n'y a qu'une exception à cette manière d'être générale des astringens, c'est le sang-dragon, qui est en même temps résineux & astringent. Les eaux distillées des astringens n'ont point de vertu, parce que le principe astringent est trop fixe pour monter à la distillation; il faut de fortes décoctions aqueuses pour l'extraire.

Le règne minéral a moins d'astringens que le végétal, mais ils sont plus énergiques: tels sont l'alun & les acides

acides minéraux; il faut les préférer quand on a besoin d'astringens forts & qui agissent promptement. Mais quand il faut des astringens doux, qui n'agissent point d'une manière trop prompte, il faut préférer le suc de plantain, d'ortie, le cachou, le sang-dragon, &c.

Les préparations pharmaceutiques astringentes sont la poudre astringente, dont la dose est depuis douze grains jusqu'à un gros; les pilules astringentes, qu'on donne à celle de six grains jusqu'à un scrupule; les pilules teintes d'Helvetius, qu'on emploie depuis quatre grains jusqu'à un demi-gros; le sirop de grande consoude, qui est un excellent astringent; celui de myrthe, de grenade, le sirop magistral astringent. Tous ces sirops se donnent à la dose d'une once ou une once & demie, dans des potions & des véhicules convenables. Il y a aussi la confection hyacinthe, le diascordium, &c. dont nous avons parlé ailleurs.

 É M O L L I E N S.

LES émolliens, que l'on appelle aussi relâchans, inviscans, anodins, sont des médicamens qui ont la propriété de diminuer la sécheresse de la fibre, de détendre, relâcher, & de donner plus de consistance aux humeurs. Ils sont employés principalement dans les maladies inflammatoires, dans le cas de flux séreux très-abondans; quand il y a chaleur, irritation, acrimonie quelconque. Alors ils humectent, relâchent, amollissent, & deviennent anodins en détendant la fibre, & en diminuant l'éréthisme, l'acrimonie humorale, & la sensation douloureuse qui en étoit la suite. Comme émolliens, on les emploie dans les inflammations des différens organes, comme la pleurésie, la péripneumonie, l'inflammation de bas-ventre, dans le cas de poisons corrosifs avalés, dans les douleurs des voies urinaires, sur-tout quand elles sont un peu inflammatoires, dans les dévoiemens, les flux séreux